

Communiqué de presse

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, mobilise les services du ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation aux médias et des initiatives culturelles



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a réuni l'ensemble des directeurs régionaux des affaires culturelles pour évoquer avec eux les initiatives à prendre en faveur de l'éducation artistique et de l'action culturelle pour tous les jeunes de notre pays, mais aussi d'une plus grande présence culturelle dans tous les territoires encore trop éloignés de la culture, que l'on peut appeler les "zones blanches de la culture", qu'il s'agisse des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones rurales ou périurbaines.

Pour la Ministre, "grâce à la culture, nous préparons le monde pour les générations futures. C'est pour cela que personne ne doit demeurer à l'écart de cette culture, car c'est elle qui assure la cohésion de notre communauté nationale."

Les efforts porteront notamment sur un changement d'échelle des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation aux médias et sur une orientation plus affirmée des interventions en faveur des territoires prioritaires. Cela portera également sur une meilleure prise en compte de la diversité des pratiques et des modes d'accès à la culture de la jeunesse, intégrant notamment la place prise par le numérique.

Les multiples propositions spontanées d'artistes et de professionnels de se mettre au service de cette mobilisation créent l'opportunité de réaliser des progrès concrets et rapides. La réforme des rythmes scolaires, la négociation des contrats de villes seront autant de leviers d'action pour les services du ministère de la Culture et de la Communication.

La Ministre a par ailleurs annoncé que le dégel des crédits en faveur de la transmission des savoirs, annoncé par le Premier Ministre Manuel Valls début janvier, serait consacré à cet intense effort de mobilisation.

Fleur Pellerin a enfin précisé que le dispositif expérimental de soutien aux médias de proximité serait réactivé dans les prochaines semaines. Par ailleurs, le fonds de soutien en faveur des radios associatives évoluera pour prendre davantage en compte les initiatives citoyennes, et le fonds stratégique du développement de la presse sera utilisé pour proposer des outils innovants d'éducation aux médias sur le territoire.

Les DRAC se réuniront toutes les six semaines autour de la Ministre afin de poursuivre cet effort de mobilisation, qui doit s'inscrire dans la durée.

Les vœux de la Ministre sont disponibles ici : [Vœux à la presse](#)

Paris, le 22 janvier 2015

Contact presse

Délégation à l'information et à la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>